



N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
1.	Ouverture de la rencontre	L'ouverture de la réunion se fait à 9 h 45. Madame Émilie Mercier informe les membres que le congé de Madame Carole Vacher est prolongé pour 1 mois de plus.	
2.	Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et sans modification.	
3.	Correspondances		
3.1.	Rôle des conseillers-cadres	<p>Une lettre a été envoyée au CECM de la part des ergothérapeutes de l'IUSMM suite à une première rencontre avec leur nouvelle conseillère-cadre. Ils adressent leurs inquiétudes concernant les fonctions et les mandats de la conseillère-cadre, qui remplace depuis la fusion le poste de chef de discipline. Ils désirent savoir comment se fera l'encadrement clinique au sein de l'équipe puisqu'il y a une variation dans l'encadrement des équipes selon les directions. De plus, les comités de pairs, anciennement actifs, facilitait et encadrait le travail quotidien des pratiques professionnelles.</p> <p>En conclusion, un projet de réponse sera rédigé par la direction des services multidisciplinaires pour répondre aux préoccupations liées à l'encadrement clinique des professionnels et le CECM transitoire répondra aux questionnements en lien avec les comités de pairs.</p>	<p>Projet de réponse à formuler par la Direction pour répondre aux préoccupations de l'encadrement clinique</p> <p style="text-align: center;">&amp;</p> <p>Réponse à formuler par les représentants du CECM pour répondre aux questionnements en lien avec le comité de pair</p>
3.2.	URFI Pavillon J.-H. Charbonneau	<p>En réaction à la réorganisation des services en post-aigu et à l'annonce de la fermeture de 33 lits de l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive au pavillon J.-H.-Charbonneau, l'équipe de l'URFI apportent certains éléments de réflexions dans une lettre adressée au PDG et dans laquelle le CM est en copie-conforme.</p> <p>M. Gendron informe les représentants que des discussions sont en cours pour améliorer la compréhension des équipes sur le service offert par l'URFI et une nouvelle proposition sera présentée sous peu par Mme Bernard, directrice programme SAPA.</p> <p>Une présentation quant à la transformation des lits de soins post-aigus étant déjà planifiée entre Mme Bernard et les représentants le 3 mai prochain, plus d'informations et un suivi pourront être obtenus à ce moment.</p> <p>Un autre point est aussi soulevé par Monsieur Dubé quant aux difficultés actuelles en lien avec l'orientation des patients au congé de soins aigus. L'adaptation des équipes et nouvelles procédures est en cours et la direction assure que les suivis adéquats à ce sujet sont fait par ses équipes.</p>	<p>Projet d'accusé-réception à formuler par le CECM.</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
4.	Adoption du compte rendu du 5 avril 2016	Des corrections sont à apporter en lien avec la modification du titre utilisé pour Madame Josée Collette au point 9.1. (représentante de la DSM), l'ajout du nom de Madame Nancy Beaulieu à la liste des présences ainsi que la modification du titre de Monsieur Sylvain Dubé (représentant CM HSCO). Le compte rendu, avec les modifications, est donc adopté à l'unanimité.	Modification à apporter au compte rendu du 5 avril 2016
5.	Affaires découlant		
5.1.	Professionnels du CIUSSS dans les GMF	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>GMF :</b> Beaucoup de préoccupations ressortent concernant le transfert des professionnels dans les GMF. L'ensemble de la DSP et de la DSM ont rencontrés les 12 cliniques qui accueilleront les travailleurs sociaux et autres professionnels. Des précisions sont apportées en lien avec la gestion des professionnels transférés qui demeureront sous la supervision de la DSM. Un chantier fût aussi créé pour déterminer la réorganisation des accueils en CLSC pour avoir le moins d'impact possible sur la clientèle suite au transfert des professionnels. Le but principal est d'optimiser les suivis pour la clientèle. M. Gendron profite de ce sujet pour informer les membres du projet des supercliniques, potentiel de 9 sur 50 dans notre territoire, est en cours d'évolution. Les postes seront ouverts prochainement et des infirmières et infirmières auxiliaire seront aussi à transférer. Environ 80 % des postes seront à combler. Plus d'informations suivra.</li> </ul>	
5.2.	PDC – Formation de niveau 1	Emilie Mercier informe les membres qu'une présentation de la DRH quant au nouveau plan de développement des compétences a eu lieu. Les représentants ont également répondu à la demande de fournir les besoins de formation des techniciens, technologues et professionnels du CM quant au niveau 1. Sylvie Martel mentionne que des procédures sont en cours, dont certaines accréditations, pour que les formations internes soient reconnues par les ordres professionnels.	
6.	Mot du PDG	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>ÉVALUATION DU MINISTÈRE :</b> M. Gendron informe le CECM de son évaluation et celle du CIUSSS par le MSS. Il en profite pour remercier les membres du CECM pour l'ensemble de travail effectué au cours de la dernière année.</li> <li>▪ <b>NOMINATION DE LA NOUVELLE PDGA :</b> Le 30 mai prochain, Madame Sylvie Dupras débutera son nouveau mandat en tant que PDGA au sein du CIUSSS. Un résumé de son parcours professionnel et de ses compétences est fait.</li> <li>▪ <b>DÉPART DE MADAME DIANE POIRIER :</b></li> </ul>	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<p>Madame Diane Poirier, directrice adjointe médical des services professionnels, quittera ses fonctions. Dre Martine Leblanc est nommée par intérim.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>COMITÉ DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES :</b> Au sein du CA, ce comité vient d'être créé. Il s'agit d'un regroupement des comités de la recherche et de l'enseignement, tel que connu dans les anciennes instances. Madame Émilie Mercier y siègera en tant qu'administratrice.</li> <li>▪ <b>COMITÉ ÉTHIQUE À LA RECHERCHE :</b> Tous les projets de recherche passeront désormais par un seul comité CIUSSS. La présidence de ce comité est assurée de façon temporaire par Dr Ahern.</li> <li>▪ <b>CHEF DE DÉPARTEMENT MÉDICAUX :</b> Les dernières consultations se feront au cours de la semaine du 1<sup>er</sup> mai 2016. Les 13 départements auront été rencontrés et l'envoi des recommandations se fera le 3 mai 2016. Donc, d'ici la fin du mois, les nominations seront complétées et seront présentées au Conseil d'administration. Le processus suit son cour.</li> <li>▪ <b>PROJET – SOINS PALLIATIFS :</b> Ajout de 10 lits à Marie-Clarac et de 10 lits à Santa Cabrini sans avoir de nouvelles constructions à faire. L'objectif est atteint pour la cible du nombre de lits des soins palliatifs dans le CIUSSS. Dans ce contexte, la création de la Maison de soins palliatifs de l'Est-de-l'île n'aura pas lieu, d'ailleurs le financement de base et de roulement n'était pas atteint.</li> <li>▪ <b>MAISON DES NAISSANCES :</b> Le projet avance bien et elle sera située sur le territoire du CIUSSS.</li> <li>▪ <b>INFORMATISATIONS (OACIS) :</b> Plusieurs enjeux entre en compte dans le suivi de l'informatisation. Des analyses ont été effectuées pour déterminer les besoins. Processus en cour.</li> <li>▪ <b>NÉGOCIATION SYNDICALE :</b> Les négociations syndicales se concluent actuellement ; les signatures se feront sous peu. Le maraudage et les négociations locales suivront.</li> </ul> <p>En terminant, M. Gendron fait mention de l'offre de chirurgies en cliniques médicales privées et de la mise en œuvre de la Loi 20.</p>	<p>M. Gendron fera suivre les échéanciers aux représentants</p>
7.	Nouvelles de la DSM	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>GMF :</b> Travail en cours pour faciliter l'intégration des professionnels.</li> <li>▪ <b>PRÉVENTION DU SUICIDE :</b> Collaboration est créée avec l'ensemble des directions programmes et directions conseil, une proposition de structure suivra le 9 mai 2016 qui relèvera de la gestion des risques, la formation etc. Il est proposé que Mme Sylvie Martel puisse faire une présentation à ce sujet aux représentants.</li> </ul>	<p>Présentation par Mme Martel du projet aux représentants lors d'une rencontre de travail suite au 9 mai.</p>

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>VIOLENCE CONJUGALE :</b> Table nationale de la violence conjugale est repris par Centre Sud. Le dossier est géré par Madame Sylvie Boutin, coordonnatrice des services psychosociaux. Au point de vue du CIUSSS, aucun projet dans le futur proche.</li> <li>▪ <b>DYSPHAGIE :</b> Les pratiques pan-CIUSSS par les professionnels sont en ré-évaluation. Une première rencontre a eu lieu le 25 avril 2016 et le dossier sera amené au comité des pratiques professionnelles.</li> <li>▪ <b>TABLE DES DSM :</b> La première Table des DSM aura lieu dans la semaine du 1<sup>er</sup> mai 2016. Les nouvelles suivront.</li> </ul>	
<b>8.</b>	Nouvelles de l'ACMQ		
<b>8.1.</b>	Cotisations annuelles	Une facture a été envoyée par l'ACMQ pour la cotisation qui couvre l'année financière s'échelonnant du 1 <sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017. Le paiement est dû pour le 15 mai 2016. La facture sera envoyée à Monsieur Sylvain Lemieux qui s'occupera de l'ajouter à son centre de coût puisqu'un centre de coûts du CM CIUSSS n'est pas créé.	Paiement de la facture avant le 15 mai 2016
<b>9.</b>	Retour sur l'Assemblée générale	<p>Les représentants sont satisfaits du déroulement de l'Assemblée générale du 25 avril dernier. Ce fût un succès considéré. Le quorum a été atteint (80 membres) et même dépassé avec la présence de 123 membres. Dans les trois sites de visio-conférences, des membres de toutes les installations étaient présents et plus de 20 titres d'emploi étaient représentés.</p> <p>Des déceptions ont été mentionnées par les travailleurs des CSSS puisqu'aucune visio-conférence n'y était présentée. De plus, à l'avenir, des plans seront à afficher aider les membres à trouver le local. En conclusion, les règlements sont adoptés en bloc tout en permettant une révision au cours de la prochaine année. Aucune procédure n'est à entamer auprès du Ministère actuellement.</p>	Procès-verbal de l'Assemblée générale à venir
<b>10.</b>	Processus électoral	<i>***Départ de Monsieur Gendron à 11h36***</i>	
<b>10.1.</b>	Calendrier	La séquence du processus électoral est déterminée dans un calendrier. Le 6 juin 2016 sera la fin de la réception des candidatures et le 7 juin sera la journée pour annoncer les nominations par acclamation ou le processus de scrutin.	
<b>10.2.</b>	Liste des membres	Dans un premier temps, la publication de la liste des membres se fera le 2 mai 2016. Si des modifications sont à apporter, les membres auront jusqu'au 12 mai	

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
		2016. Elle sera finalement affichée en version finale le 13 mai 2016 (pour se porter candidat et pour voter).	
10.3.	Composition du comité exécutif	<p>Demande provenant du président d'élection d'avoir le détail de la décision du processus électoral puisque les règlements se divisent.</p> <p>Le Comité exécutif doit se composer de 3 personnes titulaires de postes comportant des titres d'emploi différent et le cas échéant, membres d'ordre professionnels différents. Il doit être représentatif des différents programmes de l'établissement en favorisant la participation des différentes installations et de domaines d'activités variés.</p> <p>Les élections par acclamation doivent se dérouler ainsi : Advenant le cas ou plus d'un candidat en provenance d'un même programme et d'un même domaine d'activité lors du vote, un scrutin devra se tenir pour départager les candidats provenant de ce domaine d'activité.</p> <p>Un des points important du rôle du président d'élection est de s'assurer d'une bonne représentation. Il sera de sa décision de déterminer si deux candidats de même programme et de même domaine d'activité, en considérant que ces candidats représentent deux installations différentes et deux titres d'emploi différents soient éligible aux élections et de ce fait, ne pas effectuer un scrutin.</p> <p>En conclusion, le président d'élection analysera les bulletins de candidatures et en fonction du respect de la représentation, il décidera le chemin à prendre : Les élections par acclamation ou le scrutin.</p> <p>Monsieur Sylvain Dubé aimerait poursuivre les discussions en lien avec l'attribution des postes à combler selon la structure proposée, relativement en fonction des candidatures qui seront présentés au président des élections dans le but de lui donner un cadre clair, et d'assurer une meilleure représentation possible .</p>	Discussion à poursuivre
10.4.	Organisation – volet électronique	<p>Les représentants désirent effectuer un vote électronique, option retenue en comparaison avec un scrutin postal ou en bureau de vote. Ils demandent donc à la direction d'obtenir les ressources requises pour mener à bien ce processus, soit un logiciel informatique.</p> <p>Monsieur Lemieux, en communication avec Mme Barral de la DRHCAJ, informe les membres que le logiciel «SurveyMonkey» est une option à considérer et déjà utilisé à des fins similaires dans le CIUSSS. Les représentants font part de leur inquiétude face à la confidentialité. Ils doivent avoir une garantie que les votes resteront confidentiels, tout en assurant que chaque membre ne puisse voter qu'une seule fois.</p>	M. Lemieux confirmera au CECM la personne-ressource dans le CIUSSS pour ce processus
11.	Centre de coûts CM CIUSSS – heures et compte de dépenses	<p>Les représentants demandent à la direction de vérifier quel serait le centre de coût dédié au remboursement/compte de dépenses pour le CM.</p> <p>Monsieur Lemieux effectuera un suivi auprès des finances. Une réponse suivra sous peu.</p>	# de centre de coût à venir de la part de M. Lemieux

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/délai
12.	Fermeture de la rencontre	L'ordre du jour étant écoulé, la réunion se termine à 12 h 15.	